



# INFOMAIRES



[amf29.asso.fr](http://amf29.asso.fr)

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'EPCI DU FINISTÈRE ■ ■

53, rue Branda - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Mel : [amf29@orange.fr](mailto:amf29@orange.fr) - Site : [www.amf29.asso.fr](http://www.amf29.asso.fr) - En cas d'urgence : 06 80 98 34 61

## RÉTROSPECTIVE UR SELL WAR-GIL

Depuis Depuis le 4 avril 2026 :

### AVRIL

**Le 9**, réunion préparatoire CCF 2026 avec l'équipe de Tandem Événementiel

**Le 13**, participation PAD en visio à une table ronde de l'Assemblée nationale sur le recul du trait de côte

**Le 14**, échange pluraliste portant sur le renouvellement des exécutifs de l'AMF 29 et du CDG 29

**Le 24**, réunion de COPIL CCF 2026

**Le 27**, réunion AMF 29 d'arbitrage des désignations aux commissions

**Le 30**, visioconférence entre M. CAP et M. CHESNAIS-GIRARD sur l'organisation des temps forts AMF 29 soutenus par la Région Bretagne

### MAI

**Le 6**, échange pluraliste portant sur le renouvellement des exécutifs de l'AMF 29 et du CDG 29

**Le 11**, participation du président CAP à la cérémonie de prise de commandement du directeur du SDIS 29 - Quimper

**Le 13**, rencontre entre le président CAP et Philippe MARIN initiateur du moteur de recherche breton Lusk

**Le 18**, réunion technique en visio afin de préparer la rencontre avec les nouveaux maires (AMF 29 et Département)

**Le 21**, présence du président CAP aux échanges avec la mission sénatoriale sur la loi Littoral

**Le 23**, réunion d'accueil des nouveaux maires du Finistère où sont intervenus les présidents de l'AMF 29 et du Département, la vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, Laurence FORTIN, et Monsieur le Préfet du Finistère - Pleyben

**Le 28**, intervention du président de l'AMF 29 en ouverture du Forum des maires organisé chaque année à l'école de Gendarmerie - Dinéault

**Le 28**, webinar « les maires face à la crise » du ministère de l'Intérieur, suivi par Armelle COFFIN

**Le 29**, réunion de COPIL CCF 2026

### JUIN

**Le 2**, réunion d'exécutif restreint AMF 29

**Le 9**, échange entre les directrices AMF 29 et ADIL 29 sur des projets de collaboration en 2026 visant l'habitat indigne

**Le 11**, participation DAD au groupe de travail ZAN, en visio

**Le 12**, communication de la liste d'union AMF 29, aux maires et présidents d'EPCI, par voie postale

**Le 16**, réunion de Conseil d'administration AMF 29, suivie de la conférence de presse de lancement de la 11<sup>e</sup> édition du Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère

## LE MOT DU PRÉSIDENT GERIG AR PREZIDANT

### Le bloc communal, force de proximité et d'avenir

Chers collègues,  
Les conseils municipaux et communautaires du Finistère sont désormais installés. Les maires, adjoints, présidents et vice-présidents ont été élus, les commissions constituées et les représentants désignés dans les différentes instances. Cette séquence démocratique essentielle de la vie locale marque pleinement l'entrée dans une nouvelle mandature. Le bloc communal, force la plus représentée dans les commissions et instances consultatives départementales, constitue plus que jamais la force de notre organisation territoriale. C'est à l'échelle de nos communes que se construisent les réponses concrètes aux besoins du quotidien.

Cette force du bloc communal repose aussi sur une réalité profondément finistérienne : l'esprit de coopération, de dialogue et de responsabilité qui anime les élus de notre département. Au-delà des sensibilités de chacun, nous partageons une même volonté d'agir utilement pour nos territoires et pour leurs habitants.

Cet esprit de coopération s'est d'ailleurs illustré lors de la rencontre organisée le 23 mai dernier entre l'AMF 29, l'État, le Conseil départemental et le Conseil régional. Cette première réunion de travail de la mandature a permis de poser les bases d'un dialogue régulier entre les principaux acteurs publics du territoire. Face aux enjeux qui nous attendent, aucune institution ne peut agir seule. La qualité des échanges engagés à cette occasion confirme notre volonté commune de travailler tous ensemble au service des Finistériens et du développement équilibré de nos territoires.

Le début de cette nouvelle mandature marque également un temps important pour

la vie de nos institutions locales. Les élections du conseil d'administration de l'AMF 29 sont désormais engagées. La liste d'entente a été communiquée aux adhérents et, conformément à nos statuts, les éventuelles autres listes peuvent encore être déposées (30 juin 2026) avant l'envoi du matériel de vote prévu début juillet. Ce renouvellement démocratique constitue un moment essentiel de la vie de notre association départementale.

Je souhaite également saluer le renouvellement des instances du Centre de gestion du Finistère, dont les élections viennent de s'achever. Le rôle du CDG 29 demeure essentiel dans l'accompagnement des collectivités et de leurs agents, au service du bon fonctionnement du service public local.

C'est précisément dans cet esprit que l'AMF et l'AMF 29 exercent leurs missions. Notre association n'est pas seulement un lieu d'information ou d'accompagnement juridique. Elle est avant tout une force collective au service des communes et des intercommunalités, un espace de dialogue, de défense des intérêts locaux et de représentation des élus auprès de l'État et des partenaires institutionnels.

Dans cette nouvelle mandature, l'AMF 29 continuera d'être pleinement mobilisée aux côtés des maires et des présidents d'EPCI du Finistère : par un accompagnement réactif et concret, par l'organisation de rencontres, de temps d'échanges, par la diffusion d'informations et par une représentation forte de la voix des élus locaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un mandat pleinement engagé au service de nos territoires et des Finistériens.

Dominique CAP,  
Président sortant AMF 29



© CDG 29



À vos côtés pour trouver  
des solutions de transition énergétique

# 11<sup>e</sup> Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère, c'est parti !

Le 16 juin dernier s'est tenue la conférence de presse de lancement de la 11<sup>e</sup> édition du Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère, qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochains aux Ateliers des Capucins à Brest.

Deux jours de travaux rythmés par 4 conférences plénières, 6 ateliers, un salon de 115 exposants répartis en sept pôles.

Organisé par l'AMF 29 avec le soutien de nombreux partenaires, ce **congrès départemental dédié aux élus et leurs collaborateurs**, sera le premier grand rassemblement des collectivités de la nouvelle mandature. **L'occasion de se former, de découvrir, de rencontrer et d'échanger** sur les dossiers d'actualité. Nous vous y attendons nombreux !

**Informations et inscriptions :**  
ccf2026.amf29.bzh



[www.lusk.bzh](http://www.lusk.bzh)  
Le seul moteur de recherche souverain Breton

Lusk, un projet numérique né et développé en Bretagne avec une ambition simple : proposer une manière plus respectueuse et plus libre de naviguer sur internet.

À l'heure où les questions de protection des données et de cybersécurité sont grandissantes, Lusk fait le choix de la simplicité : aucune collecte de données personnelles, aucun pistage, aucun profilage des utilisateurs.

Pensé comme un outil accessible à tous, Lusk s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités, écoles, médiathèques et services municipaux souhaitant utiliser des solutions numériques plus éthiques et plus transparentes.

**Vous aussi adoptez [www.lusk.bzh](http://www.lusk.bzh)**  
Contact@lusk.bzh

## PAROLES DÉLUS KOMZOÛ DILENNIDI

### Quentin LE GAILLARD

Maire de Concarneau, plus jeune maire du Finistère

**Vous avez exercé un premier mandat avant d'accéder aujourd'hui à la fonction de maire. En quoi cette expérience préalable a-t-elle influencé votre manière d'aborder cette nouvelle responsabilité ?**

Être Maire ne s'improvise pas. Cela s'apprend. Et un premier mandat en tant que Conseiller municipal ne peut qu'être enrichissant. On découvre les différents acteurs, on apprend le fonctionnement d'une Mairie, on s'essaie à des premiers débats avec l'opposition. On réalise aussi qu'être Maire c'est avant tout des responsabilités et qu'il faut avoir le cuir épais.

**Qu'est-ce qui a motivé votre décision de franchir le pas vers la fonction de maire, et à ce moment précis de votre parcours ?**

Ce qui a motivé ma décision c'est avant tout l'envie d'agir au service des autres.

Je crois que c'est justement lorsque l'on est jeune que l'on peut utiliser au mieux son énergie. C'est également grâce au soutien du Maire sortant qui m'a sollicité que mon envie s'est confirmée en ce sens.

**Comment avez-vous vécu la transition entre votre rôle d'élu et celui de maire, notamment dans la prise de décision et la gestion des responsabilités ?**

Lorsque l'on passe de Conseiller municipal à Maire, c'est évidemment un grand bond en avant ! Le poids des responsabilités s'impose immédiatement à nous.

**Quels sont, selon vous, les principaux enjeux auxquels votre commune est confrontée en début de mandat, et quelles priorités vous êtes-vous fixées ?**  
La priorité de notre mandat est la réfection de nos écoles. Nos enfants sont l'avenir,

et nous nous devons de leur proposer des écoles de qualité. Par ailleurs, l'un des projets phares de notre mandat sera également la construction d'un nouveau centre culturel afin de pouvoir accueillir concerts, spectacles, école de musique et espace jeunes.

**Plus largement, quel regard portez-vous sur l'engagement des jeunes dans la vie publique locale, et sur les conditions nécessaires pour le favoriser ?**

L'engagement des jeunes dans la vie publique locale est encore difficile car pas toujours accepté par tous. C'est néanmoins une nécessité si nous ne voulons pas connaître une crise des vocations. Je crois aussi que la politique nationale n'aide pas toujours à promouvoir l'engagement des jeunes. C'est un sujet sur lequel l'ensemble des élus doit travailler.



© Noémie Petit

# Renforcer la résilience de nos territoires : un engagement collectif

Face à la multiplication des risques naturels et technologiques, la résilience de nos territoires est devenue un enjeu central. Tempêtes, inondations, feux ou accidents : ces événements nous rappellent combien la préparation de tous est essentielle. Une population formée et informée est une population mieux protégée. C'est tout le sens de la Journée nationale de la résilience (JNR), portée par l'État. Elle vise à développer une véritable culture du risque et à diffuser les bons réflexes face aux crises. Chaque année, cette initiative rassemble un nombre croissant d'acteurs. En 2025, plus de 15 000 actions ont été labellisées à l'échelle nationale, témoignant d'une mobilisation forte et en progression. L'appel à projets 2026 est désormais ouvert : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets-5>. Il permet à chacun – collectivités, associations, établissements, entreprises et citoyens – de proposer des actions concrètes : exercices de gestion de crise, actions de sensibilisation, formations aux gestes qui sauvent, ou encore événements pédagogiques.

Les maires occupent une place centrale dans cette démarche. Acteurs de proximité, vous êtes en première ligne pour informer,

mobiliser et protéger vos administrés. Vous avez la capacité d'impulser des initiatives locales, de fédérer les acteurs de votre territoire et de faire émerger une dynamique collective.

La labellisation des actions constitue un levier important : elle permet de valoriser les initiatives, de bénéficier d'un accompagnement et de renforcer leur visibilité. C'est aussi un moyen d'encourager la participation citoyenne, indispensable à la construction d'une résilience durable.

Au-delà des actions portées par les communes, il est essentiel de favoriser l'engagement de tous. Associations, écoles, entreprises et habitants doivent être pleinement associés. La résilience se construit collectivement, au plus près du terrain.

Je vous invite à vous saisir de cet appel à projets et à encourager, dans vos communes, toutes les initiatives contribuant à mieux préparer nos concitoyens. Ensemble, faisons du Finistère un territoire toujours plus résilient.

Louis LE FRANC  
Préfet du Finistère

## SÉMINAIRE D'ÉTÉ À DESTINATION DES MAIRES, DE LEURS ADJOINTS ET DIRECTEURS DES SERVICES\*



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

*Maël de Calan*  
Président du Département  
et l'ensemble des conseillers départementaux

ont le plaisir de vous inviter à un moment de travail, d'échange et de convivialité

**Le samedi 4 juillet 2026 de 9h30 à 13h**  
**au Domaine de Trévarez à Saint-Goazec**  
Un buffet campagnard vous sera proposé à l'issue.

\* Les conjoints sont également conviés.

Réponse souhaitée à [invitation@finistere.fr](mailto:invitation@finistere.fr)

À chaque étape de votre mandat,  
le Centre de Gestion est à vos côtés.



Ressources humaines



Santé au travail



Emploi territorial



Prévention



Conseil & accompagnement



CENTRE  
DE GESTION  
FINISTÈRE

# Faire de l'école le lieu de l'exemplarité de la transition écologique

Graziella Melchior, Députée du Finistère

En France, peut-être plus que dans n'importe quel autre pays, l'école est le socle de la société. Dans nos établissements scolaires, nous apprenons bien sûr à nos enfants à lire, à écrire, à compter. Mais nous leur apprenons aussi à devenir de véritables citoyens en leur transmettant les enjeux sociétaux de demain. C'est notamment le cas de la transition écologique et en ce sens l'école doit être un lieu d'exemplarité.

Aussi, le 4 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté ma proposition de loi qui vise à garantir l'interdiction de la vaisselle en plastique dans la restauration collective accueillant du jeune public et liée à la petite enfance.

Son objectif est de sécuriser une interdiction qui était déjà prévue par la loi EGALIM de 2018 et qui devait s'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et du 1<sup>er</sup> janvier 2028 pour les communes de moins de 2 000 habitants. En effet, dans la loi EGALIM, nous avons prévu l'interdiction des « contenants alimentaires de cuisson, de réchauffage et de service en plastique dans les cantines scolaires et universitaires ainsi que dans les établissements accueillant des enfants de moins de six ans ». Le législateur entendait bien interdire également la vaisselle en plastique, c'est-à-dire les assiettes, gobelets, couverts et récipients. Néanmoins, la formule employée recelait une certaine ambiguïté et les industriels du plastique ont ainsi déposé un recours auprès du Conseil d'Etat qui a annulé le décret et, ainsi cette interdiction.

Ma proposition de loi, simple et efficace, vise à lever cette ambiguïté afin de respecter l'intention du législateur et clarifier ces obligations qui vont s'imposer à vous : désormais tout le plastique, y compris réutilisable, sera banni des cantines ainsi que des crèches. Adoptée à l'Assemblée nationale, elle doit désormais être notifiée à l'Union européenne puis être adoptée par le Sénat dans les 6 mois à venir, nous l'espérons.

Elle témoigne de l'engagement que l'Etat doit avoir concernant l'impact sanitaire et écologique de l'omniprésence du plastique. Les trois quarts des sols français seraient en effet pollués par le plastique et chaque minute ce sont 15 tonnes qui sont rejetées dans l'océan.

En outre, nous en absorbons en permanence, que ce soit par inhalation, par contact cutané ou par consommation alimentaire à tel point qu'une étude montre que 0,5 % du cerveau humain serait désormais constitué de plastique.



© Assemblée Nationale

Toutes les études tendent à démontrer que cette consommation de plastique impacte la santé humaine de diverses manières. Face à ce constat, nous devons en tout premier lieu protéger nos enfants.

Dans le cadre de l'examen de cette loi, j'ai eu l'occasion d'entendre l'AMF qui m'a confirmé son soutien. Bien sûr, cela suppose pour vous des investissements. Toutefois, les collectivités qui ont déjà opéré cette transition nous l'affirment : l'équilibre budgétaire est retrouvé dès les premières années. C'est aussi une occasion pour soutenir les entreprises françaises, notamment celle de l'inox et du verre. Dans le Finistère, un certain nombre de communes ont d'ores et déjà supprimé le plastique des cantines mais je vous invite à

vous mobiliser pour préparer cette échéance.

De même, nombre de maires se sont également investis pour rénover le bâti scolaire et végétaliser les cours de récréation. Dans notre département, à travers le programme Chifoumi, dix-huit écoles ont déjà engagé cette transformation. Ces réalisations démontrent qu'il est possible d'adapter progressivement nos établissements scolaires tout en améliorant concrètement le quotidien des enfants.

Cette réflexion m'a également conduite à déposer une proposition de loi visant à favoriser le développement de l'école dehors. De nombreuses expérimentations menées partout en France montrent les bénéfices pour les enfants de l'apprentissage en extérieur. Cela permet de les déconnecter des écrans et de les reconnecter à la nature. Je sais que des élus locaux dans notre département s'engagent pour permettre et faciliter cette pratique, en lien avec les enseignants volontaires. Je tiens à les en remercier. Qu'il s'agisse de végétaliser une cour d'école, de développer les apprentissages au contact de la nature ou de limiter l'utilisation du plastique dans les espaces fréquentés par les plus jeunes, une même ambition nous rassemble : offrir aux enfants des environnements plus favorables à leur santé, à leur épanouissement et à leur réussite.

Les communes du Finistère ont souvent été pionnières dans ces démarches. Elles démontrent chaque jour que l'adaptation aux défis climatiques peut aller de pair avec l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Plus que jamais, investir dans le bien-être des enfants constitue un investissement pour l'avenir de nos territoires.

Pour tout contact "Info-Maires" : Armelle Coffin • Téléphone : 02 98 33 88 70 • e-mail: amf29@orange.fr. "Info-Maires" est édité par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère. ISSN1765-414.

Directeur de la publication : Dominique Cap. Maquette : Christophe/Roderick Hudelot, Landerneau. Impression : MKS Communication, La Roche-Maurice. Remerciements à l'Office public de la langue bretonne pour les traductions.

**NOTRE INTÉRÊT COMMUN :  
DYNAMISER LE TERRITOIRE**

